



B.A.BA DE QUALIOPi

Le webinaire va bientôt
commencer !

**LES ACTEURS DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE: QUI
SONT ILS, QUELS SONT
LEURS RÔLES ?**

04/ 07 /2022



Les acteurs de la formation professionnelle

1

DREETS ET DGEFP

2

FRANCE COMPETENCE

3

COFRAC

4

ORGANISMES CERTIFICATEURS QUALIOP
OU LABELLISATEURS

5

ORGANISMES CERTIFICATEURS AUTRES

6

ORGANISMES DE FORMATION

7

OPCO ET FINANCEURS

8

FORMATEURS

9

BENEFICIAIRES

1

DREETS ET DGEFP



DREETS

- Une unité de contrôle de la formation professionnelle (UCFP) qui enregistre les demandes d'activité et effectue un contrôle administratif et financier des acteurs de la formation professionnelle

DGEFP

- Conseil juridique mise à jour du guide de lecture réponses aux questions concernant l'interprétation du référentiel
- Communication et publication (dont centre info)
- Centralisation et mise à disposition de la liste des organismes certifiés
- Action suite au non respect de la législation

2

FRANCE COMPÉTENCE



- Financement, régulation et amélioration de la formation professionnelle continue (émission de recommandation et signalement de dysfonctionnements)
- Reconnaissance de 7 instances de labellisation qui peuvent délivrer la certification QUALIOPi



Instances de labellisation reconnues	Intitulé du Label	Catégories d'actions couvertes au titre de la marque de certification Qualité « Qualiopi »
Association pour la promotion du label APP	Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP)	Actions de formation Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
Fédération Nationale des CIBC	Opérateur de Bilans de Compétences et d'Accompagnement Qualité Totale (OBCAQT)	Bilans de compétences Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
France Education International	Qualité Français langue étrangère (FLE)	Actions de formation
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse: EDUFORM		Actions de formation Bilans de compétences Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience Actions de formation par apprentissage
Ministère de l'intérieur	Qualité des formations au sein des écoles de conduites	Actions de formation
Région Occitanie	CertifRégion	Actions de formation Bilans de compétences Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience Actions de formation par apprentissage
Réseau des Écoles de la 2e Chance en France	École de la 2e Chance (E2C)	Actions de formation

2

FRANCE COMPETENCE



- Reçoit, instruit et enregistre les certifications (formations certifiantes) sur les registres RNCP et RS
- Maintien et renouvelle les certifications de formation

3

COFRAC



- Délivre et suit les accréditations des organismes certificateurs délivrant la certification QUALIOP1
- Reçoit et instruit les plaintes à l'encontre les organismes certificateurs

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/liste-organismes-certificateurs>

4

ORGANISMES CERTIFICATEURS QUALIOPi OU LABELLISTEURS

ORGANISMES CERTIFICATEURS

- Organismes ayant obtenu ou étant en cours d'obtention d'une accréditation par le COFRAC leur permettant de délivrer la certification QUALIOPi sur l'ensemble des catégories d'actions. Ils sont au nombre de 34

LABELLISTEUR

- Instance de labellisation reconnues par France compétence pouvant délivrer la certification pour une ou plusieurs catégories d'actions.

ORGANISMES CERTIFICATEURS AUTRES

ORGANISMES CERTIFICATEURS

- Organisme ayant enregistré une certification auprès de France compétence et pouvant délivrer un certificat de compétences
- Organisme ayant conclu un partenariat avec un certificateur lui permettant de délivrer une certification professionnelle

ORGANISMES DE FORMATION

ORGANISMES DE FORMATION – FORMATEURS INDEPENDANTS

- Ce sont les organismes réalisant des actions de formation, de la vae, du Bilan de compétences, étant centre de formation des apprentis.
- Organisme devant être certifiés QUALIOP1 pour pouvoir bénéficier de la prise en charge de leur prestations par les fonds publics.

7

FINANCEURS

Les financeurs

- OPCO - FAF
- Caisses des dépôts et consignation (CPF)
- Pole emploi (AIF)
- Collectivités territoriales
- Entreprises (direct)
- Particuliers bénéficiaires (direct)

8

FORMATEURS

Les formateurs

- Salariés
- Sous-traitants (obligation NDA mais pas QUALIOPI)
- Indépendants (obligation NDA et QUALIOPI si nécessaire)

9

BENEFICIAIRES

Les Bénéficiaires

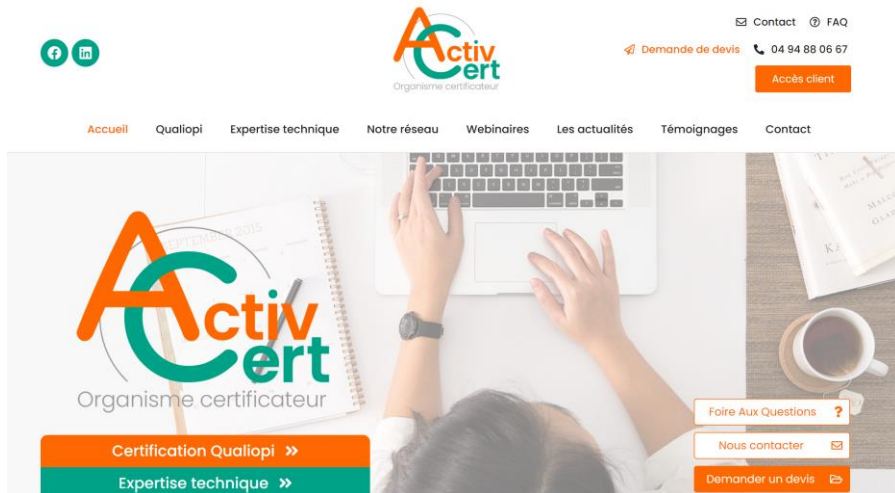
- Uniquement des formation professionnelles dans le cadre du développement des compétences.

RÉACTIVITÉ



SITE INTERNET

RESEAUX SOCIAUX



**QUALIPREZ : 1/mois le 1^{er} lundi de
chaque mois avec le B.A.BA**

**QUALINEWS : 1/mois le 3^{ème} jeudi de
chaque mois par thématique**

“ECOUTE ET BIENVEILLANCE”



Marilyn CHERRIER

Présidente d'ActivCert



Sabine GEROSSIER

Chargée relation Clients et gestion administrative



“ECOUTE ET BIENVEILLANCE”



Caroline BOLOT

Assistante administrative et relation client



Emma DUTRIAUX

Assistante administrative

Les contacts



www.activcert.fr

Tel : 04 94 88 06 67

Clients : client@activcert.fr

**Vous avez la parole !
Questions dans le tchat**